

LOGONNA-Infos

Septembre 2013



N° 293 MAIRIE - 1, rue Ar Mor - 29460 LOGONNA-DAOULAS - 02.98.20.60.98 – mairie.logonnadaoulas@wanadoo.fr / www.logonna-daoulas.fr
HORAIRES ACCUEIL MAIRIE : Lundi : 13h – 17h30 - Du mardi au vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h30 - Samedi : 8h00 – 12h00

L'été à Logonna-Daoulas...



C'est du grand spectacle, de la musique,
du théâtre, des jeux, des sports nautiques...
et du soleil !!

AGENDA DU MOIS : ■ 7 septembre : forum des associations ■ 15 septembre : journée du patrimoine
■ 22 septembre : pique-nique au Bendy avec « ça dépote »

► **Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 27 juin 2013**

RAPPORT SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT 2012

GESTION DE L'EAU : LANCEMENT DE CONSULTATION « TRAVAUX DE SECTORISATION DU RESEAU D'EAU POTABLE » ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Après en avoir débattu, l'Assemblée décide, par 14 voix pour (5 absents sans procuration), de lancer une consultation d'entreprises en vue de choisir un prestataire pour mener à bien la sectorisation du réseau d'eau potable, et de solliciter des subventions auprès des différents financeurs possibles.

SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES : LANCEMENT DE LA CONSULTATION EN VUE DE LA REALISATION DU SCHEMA ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, par 14 voix pour :

- de lancer une consultation de bureaux d'études en vue de la réalisation du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales ;
- de solliciter des subventions auprès des différents financeurs possibles pour la réalisation de cette étude.

SPAC : PROJET DE CONVENTION POUR LA PERCEPTION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Après en avoir débattu, le Conseil, par 14 voix pour :

- approuve les termes de la convention de perception de la redevance d'assainissement collectif ;
- autorise le Maire à signer le document.

FINANCES : RENOUVELLEMENT ANNUEL DE LA LIGNE DE TRESORERIE 2013-2014

Après en avoir délibéré, le Conseil, par 13 voix pour, 1 abstention :

- décide de reconduire la ligne de trésorerie d'un montant de 400 000 € accordée à la Commune par la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Finistère, aux conditions de l'institution en vigueur ;
- confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles au Maire pour la signature du contrat de prêt, l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées, le déblocage et le remboursement des fonds correspondant.

La ligne de trésorerie nécessite une reconduction expresse annuelle du Conseil Municipal.

MARCHÉ TRAVAUX « CELLULE COMMERCIALE » : AVENANTS

Après en avoir débattu, les Membres du Conseil Municipal, par 13 voix pour, 1 voix contre :

- approuvent les avenants;
- autorisent le Maire à signer les devis correspondant.

MARCHÉ « MAIRIE NOUVELLE » : DOMMAGE AU BATIMENT RIVERAIN A L'OCCASION DES TRAVAUX DE DEMOLITION

Après en avoir débattu, l'Assemblée, par 14 voix pour :

- approuve le projet de protocole d'accord rédigé par Monsieur David MERCIER, expert du Cabinet SARETEC agissant pour le compte de Madame Christine JAOUEN ;
- autorise le Maire à signer cet acte et tout document afférent.

MAIRIE NOUVELLE : CONSULTATION «TELEPHONIE-INTERNET-RESEAU INFORMATIQUE»

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, par 13 voix pour, 1 abstention de publier sur le site de l'AMF la consultation « téléphonie-internet-réseau informatique » afin de sélectionner un prestataire pour assurer cette mission.

LOCAL COMMERCIAL 35 RUE AR MOR CREATION DE LA BOULANGERIE : BAIL COMMERCIAL

Après en avoir débattu, l'Assemblée, par 13 voix pour, 1 abstention :

- décide de conclure un bail commercial « trois-six-neuf » avec le preneur de la boulangerie située dans le local communal du 35 rue Ar Mor ;
- approuve les conditions financières définies ci-dessus pour ce bail ;
- autorise le Maire à signer le bail et tout document y afférent.

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE : CONVENTION COMMUNE / ASSOCIATION LOG'ADO POUR LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, par 14 voix pour :

- approuve les termes de la convention Commune / Association LOG'ADO.
- autorise le Maire à signer ce document.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « TENNIS DE TABLE LOPERHETOIS »

Après en avoir débattu, le Conseil, par 14 voix pour, accorde une subvention de 150 € à l'association « tennis de table Loperhétinois »

► Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 8 août 2013

MARCHÉ « CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE SALLE POLYVALENTE : SUITE A CAO ATTRIBUTION DU LOT 15 « PEINTURE »

Après en avoir débattu, l'Assemblée, par 12 voix pour, 1 abstention et 6 absents sans procuration:

-approuve la décision de la CAO qui a retenu, pour le lot 15 « Peinture » des travaux de la Salle Polyvalente, l'offre de l'entreprise Isolation Thermique de Bretagne de Brest pour un montant de 33 211,62 € HT ;

-autorise le Maire à signer le marché correspondant et tout acte afférent.

Un conseiller rejoint le Conseil à 18h15.

MARCHÉ AMENAGEMENT URBAIN DU CENTRE- BOURG : AVENANT AU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE DU GROUPEMENT A3 PAYSAGE / B3I

Après en avoir délibéré, le Conseil, par 14 voix pour et 5 absents sans procuration :

-approuve l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre proposé par le Groupement A3 PAYSAGE et B3i pour un montant de 30 072,90 € HT ;

-autorise le Maire à signer le contrat correspondant.

AFFAIRES DIVERSES – INFORMATIONS :

Calendrier :

-Les commissions municipales vont reprendre leurs activités début septembre. Notamment, des réunions de la Commission Affaires Scolaires sont prévues pour travailler sur la réforme des rythmes scolaires qui interviendra à la Rentrée 2014 à Logonna-Daoulas.

L'intégralité du Conseil Municipal est consultable sur le panneau d'affichage près de la Mairie ou sur le site internet de la commune :
www.logonna-daoulas.fr



AGENDA MAIRIE

► 17 septembre à 20h : Réunion du Conseil Municipal

► 18 septembre à 18h en salle de restauration scolaire : Réunion publique « Plan Local d'Urbanisme » et présentation du PADD.

► Communiqués de Mairie

► **L'ETE SE TERMINE...** mais cette année, le soleil nous a offert de magnifiques journées et a favorisé l'organisation des fêtes, spectacles et autres rendez-vous sportifs dont nous avons profité et dont nous garderons le souvenir...en attendant la saison prochaine !

L'équipe municipale remercie les associations, les bénévoles (en particulier l'équipe de Log'A-Rythmes) pour leur investissement et leur énergie.

► BIEN VIVRE A L'AGORESPACE

« Voilà plusieurs années que l'espace de jeux a été installé route du Menhir près du bourg. Il a été voulu comme un espace de loisirs, ouvert à tous et dans le respect de chacun.

Or, régulièrement, les utilisateurs et riverains se plaignent des nuisances sonores et des trop nombreux déchets éparpillés un peu partout.

Pour garder cet espace le plus convivial possible, il est utile de rappeler quelques règles de savoir vivre.

-L'accès est interdit à tous les véhicules à moteur, donc voitures et scooters inclus.

-L'interdiction de faire du bruit après 22h00 s'applique là comme ailleurs.

-Les dimensions du terrain sont réduites ; inutile donc de « tirer des boulets de canons » au risque d'envoyer le ballon chez les voisins !

-Une poubelle attend les paquets de gâteaux et autres emballages. Ceci est valable également aux abords de l'école.

*Voilà, mouvement d'humeur des élus et surtout du personnel communal qui passe un temps non négligeable à réparer les dégâts de quelques uns ! **Merci aux parents d'échanger sur ce sujet avec leurs enfants qui ne lisent pas tous le bulletin municipal.***

► DECHETS MENAGERS



Chacun a pu constater ces dépôts sauvages de sacs de débris divers autour des conteneurs collectifs. Ces bacs collectifs sont à la disposition exclusive des habitants qui ne sont pas desservis par le

ramassage individuel pour des raisons d'accessibilité. Ils sont réservés au dépôt des ordures ménagères.

Rappel : Les bacs individuels sont en vente dans les locaux de la Communauté des Communes du Pays de Landerneau-Daoulas situés dans la zone de Saint-Ernel à Landerneau. **Tel. 02.98.21.34.49.**

■ NUMÉROS UTILES

☎ **MEDECIN** : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14
☎ **MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE** : 15
☎ **INFIRMIERS** :
BOCQUET/SALAÜN-CALVEZ : 02.98.20.62.13 / 06.07.87.23.77.
LAFOSSE : 02.98.20.60.62 / 06.09.27.91.70
☎ **KINESITHERAPEUTE** : Karine LE COZ : 02.98.20.70.20
☎ **PHARMACIE DE GARDE** : 32.37
☎ **DENTISTE DE GARDE** : 02.98.90.55.77
☎ **GENDARMERIE** : 17 ☎ **POMPIERS LE FAOU** : 18
☎ **CROSS CORSEN** (sauvetage en mer) : 112 ou VHF canal 16
☎ **PÔLE SOCIAL** (Place St Yves – Daoulas) : 02 98 25 84 23
☎ **Point Accueil Ecoute Jeunesse** : 02 98 81 17 62
☎ **SPAC** : 02 98 85 49 66 **astreinte** : 06 11 74 64 98 (7j/7j et 24h/24h)

■ URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES			
BARRAS Alain	Chemin de Clegueriou	Portail	12/07
BRUNIEAU Anne-Marie	9, rte de l'Anse du Roz	Panneaux photovolt.	17/07
DIVERRES Yann	22, village du Roz	Rénov. annexe habit.	27/07
SALAÜN Liliane	48, Camen	Fenêtre de toit	28/08
PERMIS DE CONSTRUIRE			
MAROTEAUX Pascal	5, Beg Avel	Garage	24/08

■ ETAT-CIVIL

NAISSANCES
-Margot BOULIC, 12, rue de Prat-pan, née le 16 juillet 2013 à Brest. -Galaad CARIOU, 6, Mengleuz, né le 25 juillet 2013 à Brest. -Titouan PAILLARD, 4, route du Menhir, né le 19 août 2013 à Brest.
MARIAGES
-Célia DUIGOU, résidant 38, chemin de Kernisi et Eddie VANDEWALLE, mariés le 13 juillet 2013. -Marina LETERTRE et Régis PIQUERY, domiciliés 9, route de Saint-Jean, mariés le 20 juillet 2013. -Anne-Laure SCHLACTHER, résidant 4, chemin du Lavoir et Antoine LETIENNE, mariés le 17 août 2013.
DECES
- Fares BEKHTI, 60 ans, domicilié résidence Avel Mor, décédé le 19 juillet 2013 à Landerneau.

■ DECHETS VERTS : STATIONNEMENT DE LA REMORQUE

Place du Marché : 7/09	Terrain de foot : 14/09
Gorrequer : 21/09	Rumenguy : 28/08
Le Mengleuz : 5/10	Kerjean-Kerliver : 12/10

**TOURNEE DU DERATISEUR : VENDREDI 7 SEPTEMBRE
S'INSCRIRE EN MAIRIE**



OUVERTURE DE LA CHASSE : DIMANCHE 15 SEPTEMBRE A 8H30

■ **Communiqué de la sous-préfecture de Brest** : Le service d'immatriculation des véhicules n'a pas été supprimé et reste ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

■ **RELEVÉ D'EAU** : le relevé des compteurs d'eau a débuté. Pour faciliter la tâche du fontainier, pensez à dégager l'accès à votre compteur. Les propriétaires de résidences secondaires ayant un compteur d'eau à l'intérieur de leur propriété sont invités à communiquer l'index en mairie.

■ PRELEVEMENT

AUTOMATIQUE : Pour le règlement des services aux familles, cantine, garderie, centre de loisirs, redevances eau et assainissement...

Quels sont les avantages du prélèvement ?

Présentant un caractère contractuel direct entre le redevable et la collectivité, ce moyen de paiement alternatif au chèque est particulièrement adapté au recouvrement de créances à caractère régulier.

Pour l'usager, le côté pratique est évident : le prélèvement libère des tâches matérielles (déplacement ou frais d'affranchissement) et lui procure l'assurance d'un paiement dans les délais, en évitant les oublis générateurs de frais.

Sa mise en place est rapide. L'adhésion au dispositif ou la résiliation peuvent intervenir à tout moment par un simple courrier en mairie. Les démarches de réinscription des enfants à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire constituent une opportunité pour adhérer à ce moyen moderne de paiement.

N'hésitez pas à contacter la Mairie 02 98 20 60 98 ou le SIVURIC 02 98 25 80 00.

■ RYTHMES SCOLAIRES

Toute personne souhaitant participer à la réflexion sur la réforme des rythmes scolaires (parents, bénévoles, artistes, sportifs) est invitée à se faire connaître en Mairie.

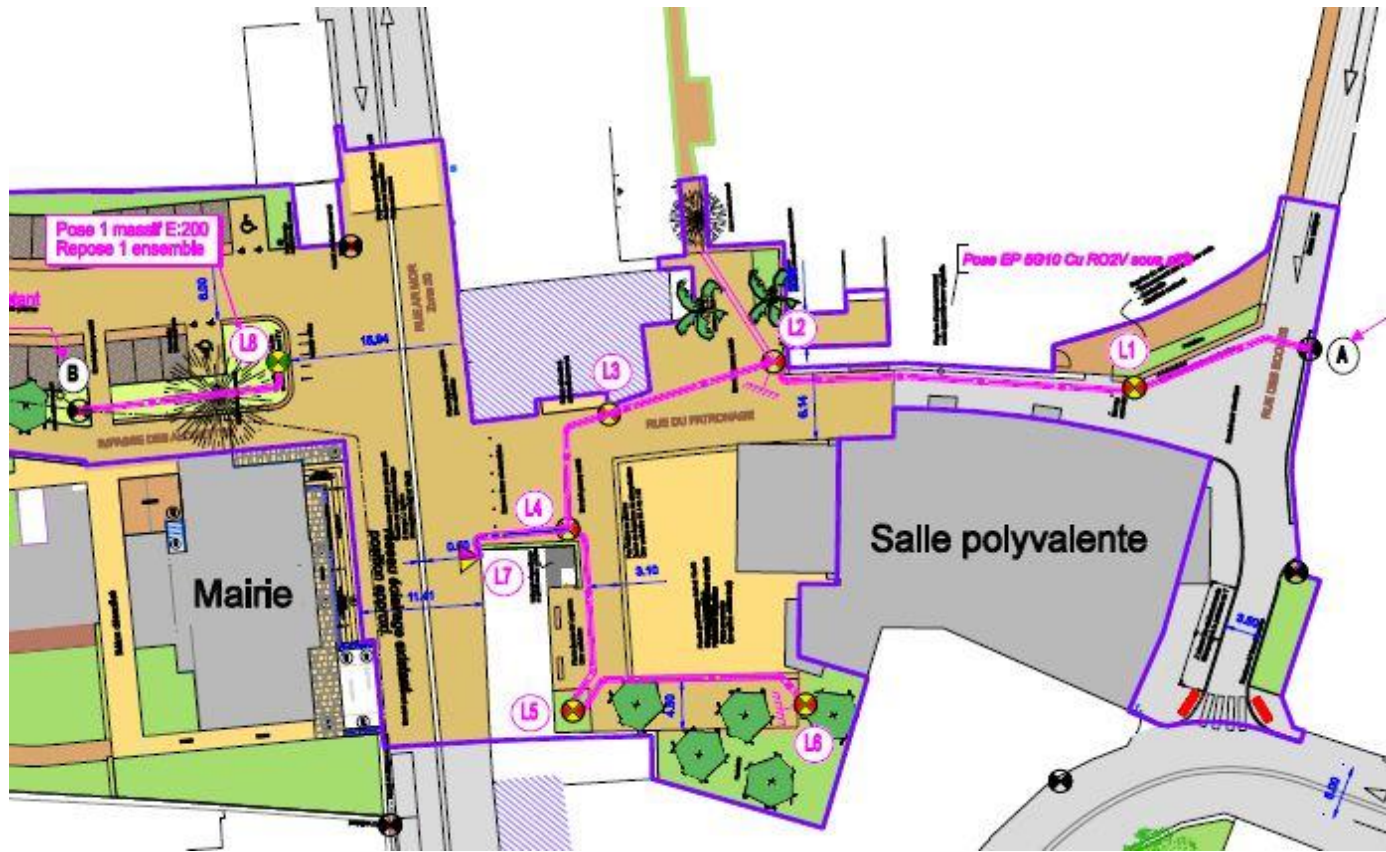
■ TRAVAUX

Après quelques semaines de congés, les entreprises ont repris les travaux.

Le dernier trimestre 2013 verra beaucoup d'activités et de nouveaux acteurs intervenir sur les chantiers : menuisiers, peintres, plaquistes, plombiers... .

Les bâtiments, ainsi que la 1^{ère} phase des aménagements, seront achevés en fin d'année.

Les travaux d'aménagement des abords des nouveaux bâtiments ont débuté en juillet, c'est un chantier qui durera encore 2 mois en ce qui concerne la 1^{ère} phase (pour mémoire la 2^{ème} phase débutera dès que les logements seront terminés).



Ce sont les travaux d'aménagement qui auront le plus d'incidence sur notre quotidien, en particulier aux abords de l'école (accès garderie) :

- Modification de l'accès à l'école et du muret de clôture, pour respecter les règles d'accessibilité aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite), ce qui implique que **les accès à la garderie et à l'école ne pourront se faire que par le portail des primaires (place du marché) pendant quelques semaines,**
- Réalisation de traversées de chaussée rue Ar Mor pour les différents réseaux,
- Renforcement du réseau électrique, réalisation d'une tranchée rue des écoles, rue Ar Mor et parking mairie actuelle,
- Extension de l'éclairage public devant la future mairie et devant la salle polyvalente,
- Mise à niveau des différents espaces, réalisation des bordures et des enrobés.

Tous ces travaux ne seront pas réalisés en même temps, mais coordonnés pour occasionner le moins de gêne possible. Vous serez informés régulièrement, soit sur le site de la commune, soit par affichage à l'entrée de l'école, et bien évidemment par le bulletin.

Merci de votre patience et de votre compréhension.

■ MA RUCHE : JE LA DECLARE !

La localisation des ruches est un outil indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. La déclaration annuelle permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe d'ailleurs pas, rendant depuis 2010 la déclaration des rucher obligatoirement. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruches chaque année, et ce dès la 1ère ruche.

Comment déclarer ses ruches ?

Chaque apiculteur doit la faire une seule fois entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année, directement (dès la deuxième déclaration) par Internet <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure>, ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*01 (disponible sur le site internet <http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml> ou sur demande à votre GDS départemental.)

Il est conseillé de la faire à l'automne, après la mise en hivernage : cela permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cependant, il ne faut pas attendre le dernier moment; la déclaration risquerait de ne pas être prise en compte pour l'année en cours.

Un geste citoyen et responsable



Vous avez des abeilles? Alors déclarez vos ruches. Faites le tout de suite, sans attendre, sans remettre à demain. De ce geste simple s'en suit des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (loque américaine....) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

GDS du Finistère – Quimper – 02 98 95 42 22
gds29@gds29.asso.fr

► VOS COMMERÇANTS PRENNENT LEURS HORAIRES D'HIVER

Bar-tabac « Le Celtic » :

Du lundi au samedi : 7h-19h, fermeture le dimanche

Epicerie « Ty U »

Du lundi au vendredi : 9h-12h30/15h30-19h, samedi fermeture à 18h30.

Boulangerie « La venelle du boulanger » :

Lundi : fermeture, du mardi au samedi : 7h-13h30/16h-19h30, dimanche : 7h-13h

■ Communiqué de l'ERDF à destination des propriétaires d'arbres proches des lignes électriques

L'élagage : une action indispensable

Les branches d'un arbre situé à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques

Qui est responsable ?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés) Dans ce cas 2 possibilités s'offrent à moi. : Confier mon élagage à une entreprise spécialisée ou effectuer moi-même l'élagage.

Des plaquettes d'information sur le sujet sont à disposition à la mairie pour expliquer dans les 2 cas les démarches à suivre.

Le saviez-vous ? : Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

L'élagage est à la charge d'ERDF.

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité.

Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

Le Bon Conseil : Élaguer régulièrement votre végétation

Une fois l'élagage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

► Rentrée scolaire

■ RENTREE SCOLAIRE : mardi 3 septembre à 9h00

Les parents n'ayant pas encore inscrit leurs enfants pourront le faire le 2 septembre au matin. Se munir du livret de famille, du carnet de vaccination et du certificat de radiation ainsi que d'une fiche d'inscription (disponible en Mairie ou sur le site de la commune).

■ GARDERIE PERISCOLAIRE

Les services de la garderie ne fonctionneront pas mardi 3 septembre, matin de la rentrée. Toutefois, une permanence sera assurée de 8h à 10h pour les inscriptions (fiches disponibles sur le site de la commune ou à l'accueil de la Mairie).

■ MENU CANTINE

	Mardi 3/09	Jeudi 5/09	Vendredi 6/09
	Salade betteraves bio Boulettes de bœuf marocaines Semoule de couscous bio Camembert – Pomme bio	Melon Aiguillettes de poulet au curry Riz blanc bio Emmental – Compote pommes	Saucisson à l'ail Dos de lieu Courgettes –Pdt Yaourt bio sucré - Pêche
Lundi 9/09	Mardi 10/09	Jeudi 12/09	Vendredi 13/09
Salade tomates bio mozzarella Palet de porc Henaff Purée maison Petit Nova sucré – Fruit bio	Salade créole Emincé d'agneau Lentilles tomates bio Mini-Babybel – Pastèque	Salade courgettes bio chèvre Rôti de porc – frites Salade kiwi-orange Pain bio	Salade riz carottes maïs Lieu à la tomate Julienne de légumes Yaourt à boire
Lundi 16/09	Mardi 17/09	Jeudi 19/09	Vendredi 20/09
Salade de pomelos Omelette au thon Céréales bio Tomme Noire – Banane bio	Salade arlequin Sauté de veau Pdt grenaille Yaourt bio sucré	Melon d'eau Carbonade flamande Pdt vapeur bio Glace bio	Salade verte lardons Blanquette poisson frais Courgettes carottes bio Edam - Nashi
Lundi 23/09	Mardi 24/09	Jeudi 26/09	Vendredi 27/09
Salade de tomates Gratin pâtes bio jambon Yaourt sucré – Biscuit	Salade maïs thon Poulet au pot – Légumes bio Leerdamer – Poire Pain bio	Betteraves crues râpées bio Emincé de bœuf paprika Haricots blancs cuisinés Crème catalane	Taboulé à la menthe Poisson sauce crème Carottes crème bio Kiri – Ananas frais

■ INSCRIPTIONS EN CLASSES BILINGUES BRETON-FRANÇAIS INTER-COMMUNALES



L'école maternelle publique de Daoulas compte deux classes bilingues intercommunales, dans lesquelles les enfants travaillent en français et en breton. Ces classes sont ouvertes aux enfants des communes de Daoulas, Logonna-Daoulas, l'Hôpital-Camfrout, Irillac, Saint-Eloy et Saint-Urbain, à partir de 2 ans, pour une rentrée en janvier au plus tard. Les inscriptions y sont encore possibles pour l'année scolaire 2013/2014.

Ecole J Cornec : 02.98.25.86.87 - APE Div Yezh : divyezhbrodaoulaz@gmail.com, 02.29.62.89.47.

■ TRANSPORT SCOLAIRE ET LIGNES RÉGULIÈRES

Les dossiers de transport sont à retirer directement auprès des transporteurs. Les cars desservant le collège de Daoulas et les lycées de Landerneau sont désormais accessibles au grand public. Horaires disponibles en Mairie.

AUTOCARS LABAT : 3 bd Ch. de Gaulle – 29480 Le Relecq Kerhuon – 02 98 28 03 83

CAT VEOLIA : 225, rue de Kerervern – 29806 Brest cedex 9 – 02 98 44 60 60

■ FORMATIONS GRETA – PLACES DISPONIBLES

Dans le cadre du Programme Bretagne Formation (financement Région demandeurs d'emploi) des formations sont proposées par le GRETA

- Métiers de l'aéronautique, Bac Pro Aéronautique option Mécanicien Système Cellule
- Métiers de la Soudure
- Métiers du Bâtiment (charpentier, coffreur/bancheur, électricien, maçon, menuisier, peintre, plombier, solier moquettiste)

INFORMATIONS COLLECTIVES

- Lundi 26 août à 9h : Bac Pro Aéronautique, à l'agence GRETA de Morlaix, 10 rue Guy Le Normand,

- Mardi 17 septembre à 9h30 : Métiers du bâtiment, au lycée Dupuy de Lôme à Brest,

- Jeudi 19 septembre à 14h : Métiers de la soudure, lycée Vauban à Brest.

GRETA Bretagne Occidentale - Rue Prince de Joinville - BREST -



■ LA PAROISSE

HORAIRES DES MESSES

Les samedis à Daoulas à 18h00

Les dimanches à 10H30

1/09	Irvillac
8/09	Hôpital-Camfrout
15/09	Logonna-Daoulas
22/09	Saint-Urbain
29/09	Daoulas

► Les associations

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

DAOULAS salle KERNEIS
HOPITAL-CAMFROUT salle OMNISPORTS
LOPERHET salle TRIMARAN

A Logonna-Daoulas

■ ASAMBLES

L'association sera présente aux Forums des associations. Pour tous renseignements :

asambles.logonna@gmail.com

JP Verhaeghe : 02 98 20 64 55



■ LOG'ADO

Pensez à renouveler votre inscription pour l'année 2013/14 ! (15€)

Karine : 06 77 17 93 07

■ CLUB CULTURE ET LOISIRS

Le Club propose chaque semaine des ateliers de couture, broderie, tricot, crochet, patchwork, bricolage, peinture sur bois ou sur soie, et conversation anglaise.

Les inscriptions peuvent se faire auprès de la Présidente ou lors du Forum des associations à Daoulas. Toutes les activités du club ont lieu dans la salle des Anciens.

Contact : 02 98 20 63 79

■ LES ARCHERS LOGONNAIS

Afin de vous faire découvrir et essayer le tir à l'arc, les Archers Logonnais organisent une après midi « portes ouvertes » **samedi 21 septembre de 15h à 17h30** dans les locaux du club au Créquin (hangar municipal) à **Logonna-Daoulas**.

Le tir à l'arc peut se pratiquer à partir de 10 ans. Les cours pour les débutants auront lieu le samedi matin de 10h à 11h30 pour les jeunes, et le mercredi de 20h30 à 22h00 pour les adultes.

Pour plus de renseignements : 06 32 29 05 89

ou en consultant notre page internet :

<http://pagesperso-orange.fr/lesarcherslogonnais/index.html>

■ FOOTBALL ASSOCIATIF DE LA RADE

La saison de football du FAR a repris ou va reprendre pour toutes les catégories. Vous souhaitez pratiquer ou faire pratiquer le football à vos enfants.

- U7, U8, U9 (enfant né en 2007 – 2006 – 2005) :

Reprise le mercredi 11 septembre à 13h45 à l'Hôpital-Camfrout. Réunion des parents le samedi 21 septembre à 10h30 dans la salle Kéromnès à Daoulas.

Hervé Gaudin : 02 98 20 05 51

- U11 (enfant né en 2004 et 2003)

Simon Le Bris : 06 71 58 58 43

- U13 (enfant né en 2002 et 2001)

Jean-Marie Diverrez : 02 98 36 62 19

- Pour les catégories U15, U17, U19,

(groupement avec le club de Dirinon). Renseignements auprès de :

Hervé Gaudin : 02 98 20 05 51

- Pour les catégories sénior, loisir, vétérans,

Contact : Pierre LE BRIS : 02.98.20.65.73 ou

Hervé GAUDIN : 02.98.20.05.51

Le FAR sera présent lors du forum des associations, samedi 7 septembre de 10h à 12h à Daoulas et à l'Hôpital-Camfrout.



Vous aimez le sport, la jeunesse, venez nous rejoindre, nous recherchons des bénévoles pour encadrer nos joueurs.

<http://www.far29.fr/>

Pour une diffusion dans le bulletin, transmettez vos annonces avant le 20 de chaque mois : cath.info2@orange.fr

■ « SPORT BIEN-ÊTRE »

L'association propose les activités suivantes :

-« **Bien être +** » (atelier d'équilibre et maintien des gestes essentiels) : mardi 9h15/10h15 (50€)

02 98 20 60 16

- **Gymnastique** : Mardi de 20h15 à 21h15 et jeudi de 9h10 à 10h10 (50€) 02 98 20 61 47

-**Yoga** : jeudi de 10h15 à 11h15 (50€)

06 68 86 79 99

(Gym+yoga+bien-être = 120€ les 3 activités)

-**Yoga du rire** : 2 samedis par mois 10h30/11h30 (55€) 02 98 20 70 25

Pratiquer une des activités ci-dessus permet de participer gratuitement au tennis de table ou à la marche.

-**Tennis de table** : mardi de 10h à 12h, mercredi de 10h à 12h, vendredi de 10h à 12h et dimanche de 9h30 à 10h30 (15€) 06 43 30 54 44

- **Marche** : le lundi à 14h (15€) 02 98 20 67 73

Des représentants de l'association seront présents aux Forums à Daoulas et à l'Hôpital-Cft.

■ MEDAILLES MILITAIRES

Journée détente prévue le **dimanche 6 octobre**. Visite du musée de la Marine à Concarneau, et repas aux environs de la ville. Après-midi, passage à Port la Fôret et visite de la ville close. Coût de la journée 35€.

Inscriptions : 02 98 20 68 88 / 02 98 20 66 36.

■ LE P'TIT CINÉ : ÇA CONTINUE !

Reprise prochainement. Environ un mercredi par mois, les bénévoles de l'association « P'tit Ciné » accompagnent les enfants au cinéma l'Image à Plougastel-Daoulas.

Tarif : transport + cinéma + adhésion : 6€

P. GUEDES : 02 98 20 68 22

pascale.denniel-guedes@orange.fr

■ LA BIBLIOTHEQUE

LA FOIRE AUX LIVRES EST ANNULEE ET REPORTEE A UNE DATE ULTERIEURE

La bibliothèque reprend ses permanences habituelles :

Lundi : 16h30/18h30

Mercredi : 16h30/18h30

Vendredi : 16h30/18h

Samedi : 9h45/12h15

Inscription familiale : 12€/an ou 28€/an

02 98 20 66 29 – bibliotheque.logonna@orange.fr

■ NOUVELLE ASSOCIATION A LOGONNA



06 28 32 06 52 cadepote@gmail.com

PIQUE-NIQUE AUBERGE ESPAGNOLE

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2013

Pointe du Bendy à partir de 12h00

ÇA DÉPOTE organise un pique-nique en pleine nature où chacun apporte à manger ce qu'il veut, ce qu'il peut, pour partager avec les autres. Sans alcool, ni animaux de compagnie, ouvert à toute personne : adultes, enfants, amis, familles, voisins, voisines...

Un dimanche pour manger, papoter, rencontrer, jouer avec vos sens, ne pas compter le temps, ne rien faire. Des animations sensorielles seront proposées pour se détendre et découvrir le site. Ce moment vous appartient ! Des idées, des propositions ? Contactez-nous.

Inscription par mail ou par téléphone de 12h à 19h30 en semaine au 06 28 32 06 52

N'oubliez pas la nappe !



ÇA DÉPOTE est une association Logonnaise qui propose les sorties « Sentier vous bien » : des immersions en pleine nature (parcours de 0 à 4 kms) qui allient la découverte du patrimoine naturel et culturel local à des techniques simples pour son bien-être.

COLLECTE DE PAPIER JOURNAL POUR LA RECHERCHE SUR LA MUCOVISCIDOSE

"Avec les pompiers pour le souffle"

Récupération de vos journaux

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

DE 11H A 12 H00

devant la mairie de Logonna-Daoulas.

Simple, citoyen, efficace et écolo

Et ailleurs...

■ WAR HENTCHOU : UN NOUVEL OUVRAGE SUR IRVILLAC

L'association « War Hentchou Irvilhag » a réalisé, au fil des années, trois livres sur l'histoire d'Irvillac. Le présent ouvrage s'intéresse au village de Lavadur dès l'an 1173, jusqu'à nos jours. Il se termine par quelques légendes et une évocation des fêtes de Lavadur.

En vente en Mairie d'Irvillac : 10 EUR

■ L'ASSOCIATION AR FROUD BIRVIDIG



organise des cours de breton à l'Hôpital-Camfrout. Trois niveaux sont proposés : débutant – faux-débutant – confirmé et groupe de littérature bretonne. Les jours et heures des cours seront précisés dans le prochain bulletin. Adhésion : 15€ - Cours : 85€ (paiement échelonné possible)

Contact : 02 98 20 67 73 / 02 98 25 88 28

■ CHORALE KAN AR VAG

La chorale Kan Ar Vag de Hôpital-Camfrout reprend ses répétitions **jeudi 12 septembre** salle HOUAT au pôle associatif municipal.

Si vous chantez, si vous aimez vous exprimer oralement vous pouvez vous joindre à nous. Il n'y a pas d'exigences particulières au niveau musical, simplement l'envie de se faire plaisir en chantant.

Vous avez la possibilité de faire deux séances d'essai avec nous en sachant que le premier essai n'est pas toujours totalement convaincant.

Contact : 02 98 20 10 94

■ L'AMICALE LAÏQUE de l'Hôpital-Cft

Reprise des activités sportives : tennis de table, badminton, basket-ball, hand-ball (enfants), course à pied et VTT.

Ces sections sont toutes mixtes et acceptent les débutants, des groupes de niveaux sont mis en place selon les sections.

Inscription possible au Forum des associations

■ ARCHE DE NOË - JOURNEES ADOPTIONS

DE CHAT Samedis 14 et 28 Septembre 2013
Magasin Point Dog à Brest de 10h à 18h

L'association l'Arche de Noë recherche également des familles d'accueil, des bénévoles, des parrains

ainsi que du matériel, des croquettes, suite à la fermeture du refuge du Minou.

06.16.64.39.80 <http://arche-de-noe-brest.fr>

■ FAITES DES BRIQUES à l'Hôpital-Cft

Samedi 21 septembre de 14h à 19h

Dimanche 22 septembre de 9h30 à 17h

Salle omnisports - Sur place, un atelier de création ouvert aux enfants et une surprise de taille les attend ! Des collections privées surprenantes !

Entrée : gratuit jusqu'à 6 ans, 1€ de 7 à 12 ans et 2€ de 13 ans à 99 ans. Crêpes et buvette

Organisé par Cap Camfrout

■ SECOURS CATHOLIQUE

Les "rencontres-amitié" proposées par les bénévoles du Secours Catholique vont reprendre dès le mois de septembre. Une façon de se retrouver chaque 2ème mardi du mois de 14h à 16h30 autour de jeux de société suivis d'un goûter. Local : 7, route de Daoulas à Irvillac. Ces après-midi sont ouvertes à tous. **Prochaine rencontre, le 10 septembre** **Contact : 02 98 20 03 10**

■ LE COMITE DE DAOULAS DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Vestiaire : A compter du 3 septembre le vestiaire sera ouvert à tout public, tous les MARDIS de 9h30 à 11h30, et les MERCREDIS de 13h30 à 16h, pour le dépôt des vêtements et articles en bon état (sauf mobilier), et l'achat à des sommes modiques de ces divers objets.

Alimentaire : ouvert aux bénéficiaires le mercredi de 13h30 à 16h. Afin d'avoir plus de choix de produits, il est conseillé de venir en début d'après midi. L'accès au vestiaire est gratuit pour les personnes aidées.

Braderie : tous les 2èmes samedis du mois. La prochaine aura lieu SAMEDI 14 septembre au local.

LOTO : DIMANCHE 15 SEPTEMBRE à 13h30 à LOPERHET (salle LE TRIMARAN près du rond point échangeur du COADIC) grand loto de la solidarité, organisé conjointement avec l'Amicale Laïque de l'Hôpital-Cft.

FÊTE des POTIRONS : Dimanche 13 OCTOBRE à DIRINON, 20ème édition, organisée avec Solidarité Enfants du Monde et le concours de la municipalité de Dirinon.

LOCAL : 3 Bis, Route de la Gare
29460 DAOULAS - 02 98 25 92 20

Un site ou blog est à votre disposition pour toutes informations et suivre notre actualité

www.spf-daoulas.over-blog.com

► Petites annonces

→ Cours de piano à domicile par professeur diplômé, membre de la SACEM. Se faire plaisir tout en progressant... 16€ la séance. CESU acceptés.

Marc DANIEL : **06 43 30 54 44**

→ Elève débutant cherche professeur de saxophone pour cours à domicile (Logonna-Dlas) : **01 41 38 32 23**

→ Donne chiot type Setter née le 31/07 :

02 98 20 62 04 ou 06 42 52 51 74

→ Trouvé à Daoulas le 26/08/2013 chien « loulou » blanc âgé de 7/8 ans. S'adresser à la mairie de Daoulas : **02 98 25 80 19**

► Emploi

■ **Association relais-travail** est à votre disposition pour de nouveaux services pour les entreprises, les collectivités et les particuliers :

Entretien espaces verts, ménage, repassage, peinture, tapisserie, bricolage, manutention, entretien de volets, portails, barrières avec décapage et peinture, entretien annuel de pierres tombales, déménagements, débarras de caves et d'encombrants...

1, bis rue Gaston de l'Hôpital – Landerneau
02 98 21 70 44 / relais.travail29.com

→ Cherche heures de ménage ou de repassage, cesu : **02 98 25 85 91**

→ Producteur de fraises recherche une personne pour **cueillette et travaux agricoles**. Mi-temps le matin de septembre à novembre : **06 08 00 11 62**

→ Recherche personne pour **garder 2 enfants** de 10 et 7 ans le lundi et jeudi soir après l'école jusqu'à 19h. A cela il est possible d'ajouter des heures de ménage dans la semaine : **06 51 43 70 86**

→ **Assistante maternelle** disposant de 2 places propose ses services. « Pour l'éveil des enfants, je participe aux activités proposées par le RAM et l'association Jardin d'Eveil, je fais également de nombreuses balades. Pour plus de renseignements, vous pouvez m'appeler au : **06 07 11 44 48** »

► Nouveau service

Rodolphe MEIFFREN vous propose ses services pour divers travaux **d'entretien ou de création de jardin**.



Titulaire d'un Bac Pro Travaux Paysagers et d'un Certificat de Spécialisation en Constructions Paysagères. Règlement en CESU : **06 68 59 21 73**

■ L'ATELIER CULTUREL DE LANDERNEAU

Donner sens à la ville, donner sens au territoire, tel est le leitmotiv de l'Atelier Culturel, association partenaire de la Ville de Landerneau, programmateur dédié du Centre culturel "Le Family".

Inviter au rêve, au désir, au plaisir, par la mise en place d'une programmation artistique et culturelle de qualité (théâtre, musique, danse, jeune public, cirque...) à destination de tous les publics.

SPECTACLE D'OUVERTURE DE SAISON

Cirque **Samedi 28 septembre**

19h30 - Le Family (durée 1h00)

CAPAS – COMPANIA DE CIRCO « EIA »

Tarifs : 18€ sur place / 15€ préachat / 12 € réduit / 7€ moins de 18 ans et étudiants

Ce spectacle est proposé au tarif préférentiel de 8€ pour les abonnés

2 FORMULES D'ABONNEMENT

Abonnement Découverte (3 spectacles) : 35€

Abonnement Plaisir (5 spectacles) : 55€

A VENIR : CONCERT FLAM'JAZZ « La escucha interior » 10 octobre

L'Atelier Culturel – Place François Mitterrand – 29800 Landerneau

02 98 21 61 50 – contact@atelier-culturel.fr – www.atelier-culturel.fr

■ LES JOURNEES DU PATRIMOINE

Les 14 et 15 septembre



A Logonna-Daoulas, dimanche 15 septembre :

Ouverture des chapelles Saint-Jean et Sainte-Marguerite de 10h à 19h ; ouverture de l'église Saint-Monna de 10h à 12h et de 14h à 19h.



Pour la 6^{ème} année consécutive, la dictée de l'été a comblé les amoureux de la langue française. La mer et les tempêtes de l'hiver ont inspiré Marcie Chol, auteure des dictées et animatrice de l'atelier « Graines de mots », mais c'est le soleil qui a accompagné les 80 participants... sans les déconcentrer, puisque le gagnant a seulement fait 2 fautes !

Féerie marine

À peine installés à Logonna, Anne et Paul prirent l'habitude de venir se ressourcer devant la mer. Un ciel ensoleillé les poussait à s'installer sur un rocher, blottis à l'abri d'une falaise, une atmosphère rafraîchie les retrouvait confortablement assis dans leur voiture, écoutant de la musique et sirotant un thé à la bergamote, voire parfois une boisson moins orthodoxe.

Ils ne se lassaient pas du spectacle capricieux de la mer, dont les reflets, en harmonie avec les ciels fantasques de la pointe du Finistère, se métamorphosaient sans cesse, tantôt bleus ou vert profond, tantôt outremer, se parant parfois de scintillations de lithium sous des nuages plombés. Après les fortes pluies, les eaux effervescentes de la rade se teintaient de sienne, gavées de la boue dévalée des collines avoisinantes, mais par temps clair, le soleil au couchant les ensanglantait de chatouillements nacarat.

Les jours venteux, ils se plaisaient à surveiller les évolutions aventureuses des véliplanchistes casse-cou qui enchaînaient virevoltes risquées, zigzags saccadés, volte-face osées et autres figures erratiques, telles des nêpes désordonnées à la surface d'un étang.

Cet hiver-là, dans la rade de Brest, les tempêtes s'étaient succédé inlassablement. À l'entrée du printemps, un ouragan se déchaîna, qui les surprit par sa violence et sa démesure. Au bord d'une crique, comme dans un théâtre naturel, ils choisirent d'écouter l'extraordinaire contralto coloré de la Callas dans « La Somnambule ». Elle semblait dialoguer avec le vent, répondant à ses hurlements par son incomparable colorature suraiguë, opposant à ses plaintes la résonance de son timbre de mezzo-soprano, à ses sanglots son vibrato émouvant... Émanant d'une grotte sous-marine, sous l'effet du fracas du ressac, des sonorités assourdies de tambour(s) des antipodes exilés rythmaient cet étrange tête-à-tête.

L'air se chargeait de débris tourbillonnants arrachés à la laisse de mer détritique ; un pin étique, esseulé sur une colline proche, s'arc-boutait contre les assauts furieux des rafales ; les oiseaux marins, sternes agitées, goélands bruns, tourne-pierres, s'étaient absentés du paysage pour se réfugier dans quelque trou de falaise...

Soudain le ciel se déchira, laissant surgir à l'horizon un soleil pâle, et, de part et d'autre, les miroitements féeriques de deux superbes parhélies irisés. Éblouis, enivrés tout autant d'air iodé que des effluves subtils de syrah parfumée qui s'exhalaient dans l'habitable, ils se sentirent définitivement envoûtés par la magie du paysage.

Le déclin de la lumière les chassa, ils durent à regret regagner leurs pénates chauffés, gardant captif dans leur mémoire et dans leur cœur le souvenir de ces instants quasi surnaturels.

Catégorie scolaire et collégiens

La chorale de l'école

Depuis le début de l'année scolaire, Léo attend avec impatience l'après-midi du vendredi : tous les « grands » de l'école se retrouvent pour chanter ensemble ; c'est aussi le seul moment de la semaine où il retrouve la présence rassurante de sa sœur jumelle, Aline, pour une même activité.

La découverte du chant choral lui a fait l'effet d'une véritable révélation. C'est d'abord une joyeuse bousculade : chacun prend place en rangs serrés sous le préau, les plus grands s'installent derrière les petits. Le silence se fait, on se concentre. Le maître spécialisé en musique donne le signal, et les voix s'élèvent à l'unisson. Le préau fait l'effet d'une caisse de résonance et donne de l'ampleur aux voix, le son enfle et envahit l'espace... Léo est saisi de frissons, le chant lui donne la chair de poule, il serre discrètement la main d'Aline qui lui sourit en retour.

Il arrive que certains de ses camarades s'agitent, se poussent du coude, ricanent sous cape, gâchant son plaisir ; rien ne l'énerve davantage et il se retourne parfois pour fusiller du regard les perturbateurs.

Dans leur répertoire de chansons traditionnelles françaises, ce sont les chants de marins qui ont sa préférence car ils ont plus de rythme et mettent en valeur les voix les plus graves.

La fin de la séance arrive toujours trop vite au goût de Léo, il n'a pas senti le temps passer, contrairement aux séquences de mathématiques, ou aux dictées qu'il trouve interminables et qui l'ennuient... Dans un tohu-bohu agité, les élèves se dispersent pour regagner leur classe.

Au mois de juin, la chorale des enfants se produira en public lors de la kermesse pour le spectacle annuel de l'école. L'harmonie des costumes s'ajoutera à celle des voix : ils seront tous vêtus d'une marinière rayée et d'un bermuda blanc. Les tenues de Léo et d'Aline, sont déjà prêtes, leur mère y a veillé.

Marcie CHOL